

ANNEXE 5 – LETTRE D’INFORMATION AUX MEMBRES

Information concernant la conformité de l’organisme en regard de la Loi 25

Dans le respect des obligations auxquelles notre organisme est tenu pour l’application de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, l’Association de chasse et pêche de Forestville souhaite vous informer du contenu préparé afin de respecter les obligations de la loi.

En effet, au cours des derniers mois, nous avons complété les différents documents destinés à la confidentialité et à la protection des renseignements personnels. Soyez assurés que l’Association de chasse et pêche de Forestville a tout mis en œuvre pour assurer la conformité de l’organisme et le respect de la vie privée de sa clientèle.

De plus, nous continuerons à collecter les différentes données importantes à l’application de notre travail. Parmi ces informations figurent les noms et prénoms, les adresses, les numéros de téléphone, les courriels, les dates de naissances et les différentes relations existantes au sein d’une même famille.

Nous avons ajouté à notre site web, les deux Politiques adoptées en regard de la loi et celles-ci sont également disponibles pour consultation au poste d’accueil de l’Association.

Pour toute question ou précision complémentaire en lien avec cet incident en particulier, nous vous invitons à communiquer avec Mme Catherine Simard, responsable de la protection des renseignements personnels au sein de notre organisation par téléphone au 418-587-4000, poste 2 ou par courriel au zecforestville@reseauzec.com.

Nous vous prions d’agréer nos plus sincère salutations,

Le Conseil d’administration
ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE FORESTVILLE